



MAIRIE DE LE GAVRE
44130 LE GAVRE

**ARRÊTÉ DE VOIRIE RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION
À L'OCCASION DU BRANCHEMENT D'EAU SUR ACCOTEMENT 1 m**

Arrêté n° VO25-03

LE MAIRE LA COMMUNE DU GAVRE

VU l'article L.2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, 8^{ème} partie : signalisation temporaire – approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifiée par l'arrêté du 6 décembre 2011 ;

VU l'avis favorable de Monsieur le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique,

CONSIDÉRANT qu'il convient de réglementer la circulation sur la voie communale N°3 et assurer la sécurité des usagers à l'occasion du branchement d'eau sur l'accotement 1 m rue des Loges par l'entreprise VEOLIA EAU (COIFFARD Laëtitia) 195 rue Blaise Pascal – 44153 ANCENIS (laetitia.coiffard.ext@veolia.com)

ARRÊTE

ARTICLE 1

A compter du lundi 3 février 2025 et pour 21 jours, la circulation routière sera réglementée sur la voirie communale n°3 rue des Loges, Les Rotys sur la commune de LE GÂVRE.

La circulation sera alternée de 8h00 à 17h30 (17h le vendredi) par des panneaux BK 15 et CR18 ou par des feux selon la visibilité.

Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

ARTICLE 2

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par l'entreprise VEOLIA EAU – 195 rue Blaise Pascal – 44153 ANCENIS, selon les règles de pose et de maintenance définies par la Délégation Châteaubriant Service Aménagement.

ARTICLE 4

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5

Le présent arrêté sera affiché en mairie du Gâvre et placardé aux extrémités des sections réglementées.

ARTICLE 6

Monsieur le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique,
Monsieur le Maire de la Commune de Le Gâvre,
Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Loire-Atlantique brigade de Blain,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LE GÂVRE
Le 27 janvier 2025
Le Maire

Nicolas OUDAERT





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802934991



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **COIFFARD** Prénom : **Laetitia**

Dénomination : **VEOLIA EAU** Représenté par :

Adresse Numéro : **195** Extension : Nom de la voie : **Rue Blaise Pascal**

Code postal **44153** Localité : **ANCENIS** Pays : **France**

Téléphone **0621651396** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : **laetitia.coiffard@veolia.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue des Loges**

Code postal **44130** Localité : **LE GAVRE**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **BRANCHEMENT EAU ACCOTEMENT 1M**

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **03/02/2025** Durée des travaux (en jours calendaires) : **21**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **21** Date de début de réglementation **03/02/2025**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue **5**

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

- Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **ANCENIS** Le : **2 3 0 1 2 0 2 5**
Nom : **COIFFARD** Prénom : **Laetitia** Qualité :

 Signature certifiée  Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.74759769,47.54142775 -1.74716893,47.54152136 -1.74712983,47.54144323 -1.74755905,47.54134879 -1.74759769,47.54142775</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.541428 -1.747598);(47.541521 -1.747169);(47.541443 -1.747130);(47.541349 -1.747559);(47.541428 -1.747598);
```